

Zeitschrift:	Magazine aide et soins à domicile : revue spécialisée de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile
Herausgeber:	Spitex Verband Schweiz
Band:	- (2017)
Heft:	4
Artikel:	"Etre indépendant et rester autonome"
Autor:	Meier, Karin
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-852942

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

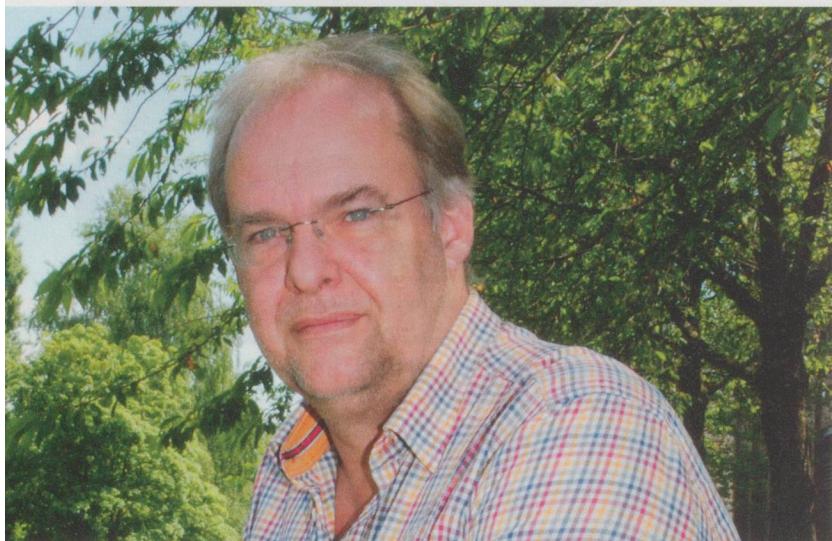
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Etre indépendant et rester autonome»

Udo Finklenburg travaille comme infirmier en psychiatrie ambulatoire avec le statut d'indépendant. Il s'occupe d'environ 50 clients dans la région de Bienne. Et il n'hésite pas à utiliser parfois des méthodes inhabituelles.



Udo Finklenburg confie même parfois son chien à l'un de ses clients qui apprécie la compagnie des animaux. Photo: Karin Meier

Il est mardi matin et cette journée du mois de juin s'annonce belle et ensoleillée. L'infirmier diplômé en psychiatrie, Udo Finklenburg, est en route pour visiter sa première cliente, une dame qui souffre d'une dépression chronique avec une tendance suicidaire. L'addiction aux tranquillisants de cette patiente lui a fait perdre son permis de conduire. Selon l'infirmier de 54 ans, qui lui rend visite toutes les deux semaines, une année d'abstinence attestée lui permet maintenant de récupérer son permis. Après les salutations d'usage, il lui apporte les médicaments dont elle a besoin et se renseigne sur son état de santé. Il apprend alors que sa cliente a demandé le formulaire pour récupérer son permis de conduire. La veille elle s'est promenée le long du lac de Bienne avec son nouveau partenaire qui lui a proposé une excursion en vélo. Mais sa patiente n'a pas enfourché une bicyclette depuis bien trop longtemps. Elle hésite donc. Udo Finklenburg l'encourage et conseille de faire un petit tour dans la zone à circulation

réduite derrière la maison. Car repousser l'essai ne ferait qu'empirer la peur.

Soutenir au lieu de diriger

La question posée en premier lieu «comment allez-vous?» fait partie de sa «recovery approach». La notion de «rétablissement en santé mentale» dit que les clients portent en eux la solution de leur mieux-être. L'infirmier ou le thérapeute se contente de suggestions. Cela aide les clients à gagner confiance en eux et à prendre leur vie en main. Cette approche veut aussi que l'autonomie des patients soit si possible préservée. D'autres objectifs sont visés avec le soutien de la personne soignante. Dans le cas précis, il s'agit de récupérer le permis de conduire. L'éventail des objectifs peut être large, car Udo Finklenburg encadre ses patients d'une façon globale et prend donc en compte des facteurs somatiques, sociaux et systémiques.

Cette méthode exige que la personne soignante ait une attitude empathique et traite la personne en face d'elle d'égal à égal. «Le développement d'une bonne relation est l'alpha et l'oméga si on veut réussir avec les clients. Il faut qu'ils sachent que j'agis dans leur intérêt et que je suis disponible. J'arrive à l'heure au rendez-vous et, ensuite, je reste disponible 24 heures sur 24. Je suis leur seul et unique interlocuteur, sauf si je suis en vacances», explique Udo Finklenburg. Son téléphone portable est toujours branché. Mais il précise que depuis le début de son activité en 1997, seulement quelques appels l'ont dérangé pendant la nuit.

Rencontrer des gens pendant les promenades

Après 20 minutes de conversation, Udo Finklenburg prend congé de sa cliente pour faire sa deuxième visite. Ce client vit dans un village de l'agglomération de Bienne. Il suit un traitement à la méthadone, consomme occasionnellement de l'héroïne et prend trois fois par semaine de l'Antabus, un médicament pour le sevrage alcoolique. Ce patient est pris dans un cercle vicieux: quand il trouve du travail, il dispose

de plus d'argent et consomme donc de l'héroïne, après quoi il perd son emploi. Udo Finklenburg rencontre ce client chaque mardi et chaque jeudi, soit au café, soit chez lui. Aujourd'hui, c'est le jour du café. Udo Finklenburg pose une petite boîte métallique sur la table. Elle contient l'Antabus que le client doit prendre en sa présence. Cette remise sous son contrôle du médicament répond aux vœux du client. Il raconte alors qu'on l'a surpris lors d'un vol à l'étalage et en train de resquiller. Il s'est donc éloigné de son objectif de stabiliser sa situation. Mais il s'approche un peu plus de son autre objectif: il cherche à s'intégrer davantage dans le village, à augmenter ses contacts sociaux. Les rencontres au café sont utiles, car le client entre en contact avec les gens de son entourage. C'est la raison pour laquelle Udo Finklenburg a proposé ces rendez-vous. L'infirmier n'est pas à court d'idées: quand il part en vacances, il confie son chien au client. «Comme tous les propriétaires de chiens, il est souvent abordé lors des promenades avec mon chien. Et quand le chien est chez lui, il nettoie et range son appartement», dit l'infirmier.

Les soins à domicile pour d'autres clients

Il est temps maintenant pour Udo Finklenburg de rejoindre le cabinet de groupe qu'il partage avec d'autres infirmiers en psychiatrie ambulatoire. Ces indépendants et d'autres collèges s'associent sous le label «Just do it», mais travaillent pour leur propre compte dans la région de Bienne-Seeland. Leurs prestations – réglementées par l'article 7 de l'Ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS) – comprennent les soins psychiatriques stricto sensu, y compris la préparation et l'administration de médicaments psychiatriques et l'injection de médicaments à effet retard, ainsi que des clarifications pour le compte de l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) et la collaboration avec des employeurs du marché secondaire et primaire. Le décompte de ces prestations se fait tous les mois avec les caisses maladie. Les coûts résiduels – environ un tiers du chiffre d'affaires – Udo Finklenburg les facture trimestriellement au canton de Berne avec lequel il a conclu un contrat de service.

Le cas échéant, Udo Finklenburg travaille également avec d'autres prestataires. Il contacte le service local d'aide et de soins à domicile, par exemple, lorsque des soins comme le traitement de plaies, l'administration quotidienne de médicaments ou l'aide au ménage sont demandés. Inversement, les services d'aide et de soins à domicile demandent parfois la collaboration d'Udo Finklenburg, mais cela reste plutôt rare. Qu'il y ait peu de points communs entre le travail d'Udo Finklenburg et l'activité des services de soins à domicile s'explique par la diversité de sa clientèle. La plupart des clients de l'infirmier psychiatrique sont des individus en âge de travailler. Il n'y a quasiment pas de personnes souffrant de dépendance parmi ses patients.

Le prochain patient rejoint Udo Finklenburg dans son cabinet de groupe. Ce lieu de rencontre, inhabituel dans les soins psychiatriques mobiles, permet de partiellement rompre l'isolement social de ses clients, surtout quand l'entretien se prolonge avec une promenade au bord du lac tout proche. Mais il ne suffit pas de se promener et de boire un café dans le cadre des soins psychiatriques ambulatoires. Bien au contraire. Selon Udo Finklenburg, la responsabilité est immense, tout comme parfois les astreintes mentales. «Il faut être indépendant et rester autonome, dit-il. Dans des périodes de crise, on est seul face au patient. Personne ne vous dit si une situation est maîtrisable sans soutien ou si la présence de la police serait, par exemple, souhaitable. Il faut aussi pouvoir justifier ses décisions devant le corps médical. Avertir les proches en cas de décès fait également partie du travail. Pour ne pas sortir brisé sous le poids de cette responsabilité, il faut un échange régulier avec d'autres infirmiers en psychiatrie ambulatoire.»

La journée n'est pas terminée pour Udo Finklenburg. Il rencontrera encore sept autres patients, et le soir, il écrira ses rapports. Mais son activité se poursuit parfois encore plus tard car il préside l'Association des soins infirmiers psychiatriques ambulatoires (www.vapp.ch) qu'il a fondée en 2007 et qui regroupe les soignants en psychiatrie mobile. Il organise également des congrès et des colloques, collabore à une revue spécialisée et écrit un livre. Tout cela n'est pas pour lui du travail supplémentaire, mais représente une partie du réseautage qui lui a permis de s'établir solidement au fil du temps.

Exigences élevées

red. L'évaluation des besoins en soins psychiatriques ambulatoires ne peut être pratiquée que par des professionnels attestant d'une autorisation spéciale. Santésuisse, l'Aide et soins à domicile Suisse et l'ASI ont mis sur pied une commission commune ayant pour mission d'approuver si une infirmière ou un infirmier remplit les critères et possèdent les compétences nécessaires. Cette commission se réunit trois fois par an et les exigences sont élevées: les professionnels doivent être diplômés d'une haute école (HE) ou d'une haute école spécialisée (HES) ou alors être en droit de porter le titre d'infirmier diplômé HE/HES ou d'infirmière HE/HES. De surcroit, ils doivent attester de deux ans de pratique professionnelle dans le milieu de la santé mentale puisque la plupart des situations psychiatriques sont complexes voire très complexes et exigent donc de compétences spécialisées et de l'expérience. Ces années de pratique qui suivent la remise du diplôme peuvent être passées dans différents secteurs de soins psychiatriques dont font partie les équipes spécialisées en psychiatrie de services d'aide et de soins à domicile.